AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

226C0676
FR0000121147-FS0431

18 mai 2026

Déclarations de franchissements de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

IL EST RAPPELÉ QUE LA PRÉSENTE DÉCLARATION EST ÉTABLIE SOUS LA RESPONSABILITÉ DU DÉCLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VÉRIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUÉES.

FORVIA

(Euronext Paris)

1. Par courrier reçu le 13 mai 2026, la société The Goldman Sachs Group, Inc. (Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, Etats-Unis) a déclaré avoir franchi en hausse, le 7 mai 2026, indirectement par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, le seuil de 5% du capital de la société FORVIA et détenir, à cette date, indirectement, 9 923 175 actions FORVIA représentant autant de droits de vote, soit 5,03% du capital et 4,28% des droits de vote de cette société[1].

 Ce franchissement de seuil résulte d'une acquisition d'actions FORVIA hors marché.

 Au titre de l'article L. 233-9 I, 6° du code de commerce, la société The Goldman Sachs Group, Inc. a précisé détenir, au 7 mai 2026, indirectement par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, 2 649 898 actions FORVIA (prises en compte dans la détention par assimilation visée ci-dessus) dont :

 - 199 898 actions FORVIA résultant d'un prêt de titre avec « *right to recall* » portant sur autant d'actions FORVIA et lui permettant de rappeler à tout moment lesdites actions ; et

 - 2 450 000 actions FORVIA résultant de la détention de 9 contrats « *call option* » à dénouement physique, exerçables jusqu'entre le 19 juin 2026 et le 18 juin 2027, à des prix compris entre 11,00 € et 22,00 €.

 En outre, au titre de l'article L. 233-9 I, 4° bis du code de commerce et de l'article 223-14 V du règlement général, la société The Goldman Sachs Group, Inc. a précisé détenir, au 7 mai 2026, indirectement, par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, 4 834 010 actions FORVIA (prises en compte dans la détention par assimilation visée ci-dessus) dont :

 - 4 832 992 actions FORVIA résultant de la détention de 56 contrats « *swap* » à dénouement en espèces, exerçables jusqu'entre le 18 mai 2026 et le 6 mai 2036 ; et

 - 1 018 actions FORVIA résultant de la détention de 16 contrats « *call warrant* » à dénouement en espèces, exerçables jusqu'entre le 3 avril 2029 et le 17 avril 2034, à des prix compris entre 2,58 € et 5,17€.

2. Par courrier reçu le 15 mai 2026, la société The Goldman Sachs Group, Inc. (Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, Etats-Unis) a déclaré avoir franchi en baisse, le 11 mai 2026, indirectement par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, le seuil de 5% du capital de la société FORVIA et détenir indirectement, 9 844 306 actions FORVIA représentant autant de droits de vote, soit 4,99% du capital et 4,24% des droits de vote de cette société[1].

[1] Sur la base d'un capital composé de 197 089 340 actions représentant 231 807 713 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

Ce franchissement de seuil résulte d'une cession d'actions FORVIA hors marché.

Au titre de l'article L. 233-9 I, 6° du code de commerce, la société The Goldman Sachs Group, Inc. a précisé détenir, indirectement par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, 2 619 429 actions FORVIA (prises en compte dans la détention par assimilation visée ci-dessus) dont :

- 169 429 actions FORVIA résultant d'un prêt de titre avec « *right to recall* » portant sur autant d'actions FORVIA et lui permettant de rappeler à tout moment lesdites actions ; et

- 2 450 000 actions FORVIA résultant de la détention de 9 contrats « *call option* » à dénouement physique, exerçables jusqu'entre le 19 juin 2026 et le 18 juin 2027, à des prix compris entre 11,00 € et 22,00 €.

En outre, au titre de l'article L. 233-9 I, 4° bis du code de commerce et de l'article 223-14 V du règlement général, la société The Goldman Sachs Group, Inc. a précisé détenir, indirectement par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, 4 890 467 actions FORVIA (prises en compte dans la détention par assimilation visée ci-dessus) dont :

- 4 889 229 actions FORVIA résultant de la détention de 57 contrats « *swap* » à dénouement en espèces, exerçables jusqu'entre le 18 mai 2026 et le 6 mai 2036 ; et

- 1 238 actions FORVIA résultant de la détention de 16 contrats « *call warrant* » à dénouement en espèces, exerçables jusqu'entre le 3 avril 2029 et le 17 avril 2034, à des prix compris entre 2,58 € et 5,24€.
